

Quels sont l'ampleur et les facteurs de la contamination des travailleurs au Covid-19 ?

Début 2021, 18 % des travailleurs indiquent avoir été contaminés par le Covid-19 depuis le début de la crise sanitaire et 28 % d'entre eux pensent l'avoir été dans le cadre de leur travail. La contamination liée au travail est plus fréquente en cas de contacts avec d'autres personnes, y compris durant les trajets en transport.

Elle est également associée à certaines conditions de travail qui semblent rendre plus difficile le respect des gestes barrière, comme une intensité élevée du travail, un environnement professionnel bruyant, un manque de moyens ou des tensions avec le public. Le télétravail réduit la contamination dans le cadre professionnel. Cependant, les télétravailleurs ayant été contaminés pensent plus souvent l'avoir été hors du travail.

L'enquête TraCov (encadré 1) est la première enquête nationale statistiquement représentative¹ concernant les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail, les risques psychosociaux et la santé au travail. L'enquête permet notamment de mieux comprendre l'ampleur et les mécanismes des contaminations en lien avec le travail.

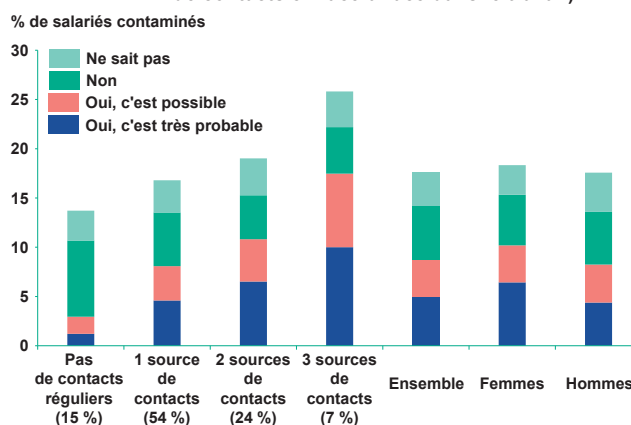
Début 2021, un an après le début de la pandémie, 18 % des actifs occupés de 20 à 62 ans indiquent avoir été contaminés par le Covid-19 (encadré 2). Interrogées sur l'origine de leur contamination, 28 % des personnes concernées répondent qu'elle s'est « très probablement » produite dans le cadre du travail, y compris pendant les trajets (soit 5 % de l'ensemble des salariés), et 21 % disent que « c'est possible » ; les autres estiment que leur contamination n'est pas liée à leur travail (31 %) ou ne le savent pas (19 %).

Cette étude vise à rapprocher la contamination des conditions concrètes d'exercice du travail et des mesures de prévention contre le virus. La protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail se fondant essentiellement sur les gestes barrières et sur le télétravail, ces deux dimensions seront analysées successivement.

La contamination au Covid-19 dans le cadre du travail est très liée à la fréquence des contacts

La contamination présumée dans la sphère professionnelle est très liée au nombre de sources de contacts en face-à-face avec d'autres personnes dans le cadre du travail (graphique 1 et tableau 4). Les travailleurs qui ne sont en

GRAPHIQUE 1 | Pensez-vous avoir été contaminé dans le cadre de votre travail ? (selon le nombre de sources de contacts en face-à-face dans le travail)



Lecture : parmi les salariés qui ne se trouvent pas régulièrement en contact avec le public, les collègues ou les passagers des transports en commun, 14 % signalent avoir contracté le Covid-19, dont 1 % « très probablement » à l'occasion de leur travail.

L'indicateur d'exposition prend en compte les réponses à la question suivante : « à l'occasion du travail, vous trouvez-vous régulièrement à proximité physique d'autres personnes ? » : 1. oui, des collègues (y compris pendant les pauses, dans les vestiaires, à la cantine...) », 2. « oui, le public, les clients, les patients, etc. », 3. « oui, dans les transports en commun », 4. « oui, d'autres personnes ».

Champ : actifs en emploi (hors activité partielle et fermeture administrative).

Source : Dares, enquête TraCov.

¹ Sauf des nouveaux entrants sur le marché du travail, encadré 1.

relation ni avec des collègues, ni avec des clients ou usagers, ni avec des passagers des transports en commun ne sont que 1 % à juger leur travail « très probablement » responsable de leur contamination, contre 10 % des autres personnes en emploi (respectivement 9 % et 39 % parmi ceux qui indiquent avoir eu le Covid-19).

Les métiers les plus concernés : professions de la santé, du social et de la sécurité

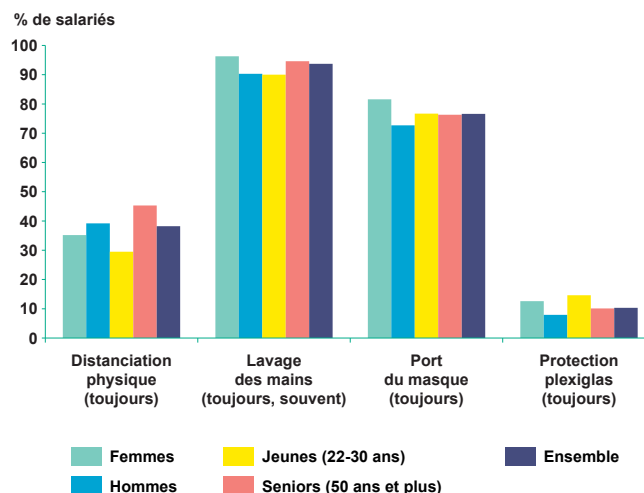
Les familles professionnelles de salariés qui présentent les proportions les plus élevées de contamination au Covid-19 sont aussi, pour la plupart, celles qui tendent le plus à attribuer cette contamination à leur travail : les professions de santé et celles de la sécurité (armée, police et pompiers, mais aussi agents de gardiennage et de sécurité) (tableau 1). Des métiers socio-éducatifs sont également concernés : professionnels de l'action sociale et de l'orientation, professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants, enseignants. Plus du tiers des caissiers et employés de libre-service attribuent leur contamination à leur travail. C'est aussi le cas des techniciens des banques et assurance, essentiellement des chargés de clientèle, qui sont nombreux (deux sur trois) à pratiquer régulièrement le télétravail mais reçoivent aussi des clients en agence.

Les salariés des grands établissements ont un risque plus élevé (encadré 3, tableau 4) de contracter le Covid en lien avec leur travail, tout comme les travailleurs indépendants, mais ces derniers ne semblent pas plus touchés par le Covid, toutes causes confondues.

L'hygiène et le port du masque sont largement respectés, la distanciation plus difficilement

Pour les salariés qui travaillent au moins une partie du temps en présentiel, la distanciation physique est le geste barrière le plus difficile à respecter. En janvier 2021, seules

GRAPHIQUE 2 | Respect des gestes barrière selon le sexe et l'âge



Lecture : 35 % des femmes respectent « toujours » une distance d'au moins un mètre dans leur travail en présentiel.

Champ : actifs en janvier 2021 et ayant travaillé en présentiel la dernière semaine travaillée.

Source : Dares, Tracov.

TABLEAU 1 | Les familles professionnelles les plus touchées par le Covid-19 en lien avec le travail

En %

	(1) Part de salariés contaminés	(2) Part des salariés contaminés « très probablement » à l'occasion du travail	(3)= (2)/(1) Part des salariés contaminés en lien avec le travail	% de femmes
Tous salariés	18	5	28	49
Les 19 métiers les plus contaminés.....	21	9	41	68
Agents d'exploitation des transports.....	29	6	19	21
Infirmiers, sages-femmes	29	19	65	86
Aides-soignants	28	16	58	92
Armée, police, pompiers	28	12	45	13
Médecins et assimilés.....	22	10	47	55
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	22	8	38	79
Agents de gardiennage et de sécurité	21	8	39	17
Techniciens de la banque et des assurances	20	8	39	65
Professions libérales.....	20	9	43	54
Agents catégorie B Fonction Publique	19	5	26	65
Professions para-médicales	19	6	29	77
Enseignants	19	7	34	65
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	18	8	41	71
Agents catégorie C Fonction Publique	17	6	32	80
Agents catégorie A Fonction Publique.....	17	6	35	56
Caissiers, employés de libre service	16	6	36	82
Assistantes maternelles	15	4	28	97
Employés et agents de maîtrise hôtellerie-restauration.....	14	6	40	57
Agents de nettoyage.....	14	4	30	72

Lecture : 18 % de l'ensemble des salariés indiquent avoir contracté le Covid-19 « très probablement » à l'occasion du travail, et 21 % des salariés des métiers les plus contaminés.

Champ : salariés en emploi en janvier 2021.

Source : Dares, Enquête Tracov.

38 % d'entre eux disent « toujours » maintenir, dans leur travail en présentiel, « une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes ». Les salariés déclarent davantage se laver les mains régulièrement (94 % « toujours » ou « souvent ») et porter constamment le masque (77 % « toujours »). 10 % d'entre eux sont protégés par un écran plexiglas, adapté à certains environnements de travail seulement (graphique 2).

Les femmes signalent un peu moins souvent respecter la distanciation physique, mais plus souvent le lavage des mains et le port du masque. Les jeunes (moins de 30 ans) sont moins enclins à respecter la distanciation et le lavage des mains que les seniors (50 ans et plus)².

L'intensité du travail rend plus difficile la distanciation

Les salariés qui ont le plus de contacts réguliers avec les collègues, les usagers ou les passagers des transports sont plus nombreux à ne pas respecter strictement la distanciation physique : 74 % d'entre eux disent ne pas le faire « toujours », contre 24 % de ceux qui ont peu de sources de contacts (graphique 3). La part des salariés contaminés qui attribuent leur contamination au travail est beaucoup plus élevée dans le premier cas (38 %) que dans le second (7 %), résultat confirmé à caractéristiques personnelles et professionnelles données (tableau 4).

L'intensité du travail est elle aussi très défavorable. 68 % des salariés qui cumulent au moins trois contraintes d'intensité du travail disent ne pas toujours maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, contre 48 % de ceux qui n'ont pas de contrainte. Quand ils signalent une contamination, 39 % des premiers l'attribuent à leur travail contre 19 % des derniers. D'autres études, antérieures à l'épidémie, ont déjà montré que l'intensité du travail entrave le respect des mesures de prévention [1].

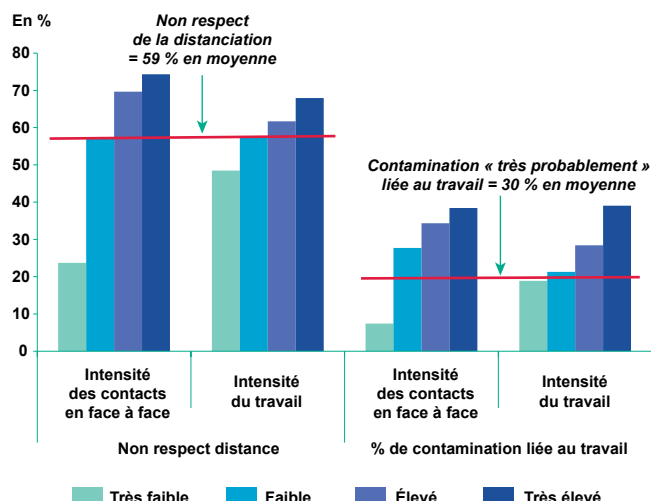
Environnement bruyant et risques psychosociaux favorisent la contamination au travail

La distanciation physique apparaît moins souvent respectée quand le salarié estime « ne pas avoir les moyens suffisants et adaptés (matériels, logiciels, information, formation, espace de travail...) » pour effectuer correctement son travail. Il en va de même quand le soutien du supérieur vient à manquer ou bien en cas de tensions avec le public ou de conflit éthique (« devoir faire des choses qu'on désapprouve ») (graphique 4). Ces facteurs de risques psychosociaux sont les signes d'une coopération défectueuse au cours du travail, peu favorable au respect des consignes de sécurité.

Le bruit est un autre facteur défavorable. 73 % des salariés qui ont « un environnement de travail bruyant au point d'entendre difficilement des interlocuteurs situés à 2 ou 3 mètres » ne respectent pas « toujours » la distanciation physique. Un tel environnement conduit les salariés, pour pouvoir communiquer pendant le travail, à se rapprocher des

² Cet écart, comme tous les autres ici commentés, est très significatif dans une analyse statistique à caractéristiques observables similaires (modèles Logit disponibles ici). Cependant, le moindre respect de la distanciation par les femmes n'est plus confirmé dans une telle analyse : il tient surtout aux professions qu'elles exercent majoritairement, en contact fréquent avec le public.

GRAPHIQUE 3 | Non-respect de la distanciation et attribution de la contamination au travail selon l'intensité des contacts en face à face et l'intensité du travail

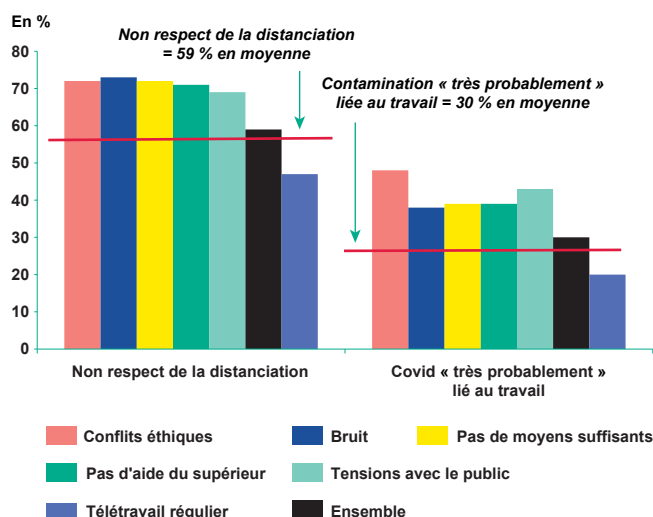


Lecture: 24 % des salariés très peu exposés aux contacts en face à face à l'occasion du travail ne respectent pas toujours la distanciation. L'indicateur d'intensité du travail est construit en cumulant les 4 contraintes suivantes : travailler sous pression, penser à trop de choses à la fois, devoir souvent interrompre une tâche pour une autre non prévue, recevoir des ordres contradictoires.

Champ: salariés en emploi au moins en partie en présentiel en janvier 2021. Sur cette population, les contaminations attribuées au travail représentent 30 % (28 % pour l'ensemble des actifs).

Source : Dares, Tracov.

GRAPHIQUE 4 | Non-respect de la distanciation et attribution de la contamination au travail selon certaines conditions de travail



Lecture: 72 % des salariés signalant des conflits éthiques (« devoir faire des choses qu'on désapprouve ») ne respectent pas toujours la distanciation. Le télétravail est dit « régulier » s'il occupe au moins 1 jour par semaine.

Champ: salariés en emploi au moins en partie en présentiel en janvier 2021.

Source : Dares, Tracov.

collègues ou clients, ainsi qu'à parler fort ou à crier, ce qui accroît le risque de contamination, comme le montre la multiplication des clusters dans les abattoirs lors de la première vague de contamination [2].

Les télétravailleurs sont moins contaminés dans la sphère professionnelle

Le télétravail réduit les risques de contamination dans le cadre professionnel. Même lorsqu'ils viennent travailler sur site, les salariés qui télétravaillent régulièrement (au moins 1 jour par semaine en janvier 2021) ont moins de difficultés à respecter les gestes barrière (graphique 4). De façon attendue, ils attribuent moins souvent leur contamination à leur travail : parmi les salariés contaminés, c'est le cas pour 20 % des télétravailleurs réguliers et pour 14 % de ceux qui télétravaillent 5 jours par semaine, contre 32 % des non-télétravailleurs .

Les salariés en télétravail en janvier 2021 signalent un peu plus fréquemment (19 %) avoir été contaminés au Covid-19 que les autres (17 %) depuis le début de la crise sanitaire. L'écart n'est toutefois pas significatif à caractéristiques personnelles et professionnelles données (encadré 3, tableau 4). En prenant en compte l'exercice du télétravail depuis mars 2020, le constat est le même : les salariés qui ont connu au moins un épisode de télétravail sur la période (exclusif ou combiné avec du travail sur site : 43 %) n'indiquent pas moins souvent que les autres avoir été contaminés sur l'ensemble de la période (graphique 5).

Il peut s'agir en partie d'un effet de sélection. Sans doute le télétravail s'explique-t-il, dans certains cas, par une contamination préalable au Covid-19, et recouvre alors une période d'isolement ou de convalescence permettant de travailler. De fait, les salariés n'ayant connu qu'une courte période de télétravail depuis le début de la crise sanitaire (moins d'un mois) signalent plus souvent (20 %) avoir été contaminés que les autres (graphique 5).

Les télétravailleurs ayant été contaminés pensent plus souvent l'avoir été hors du travail

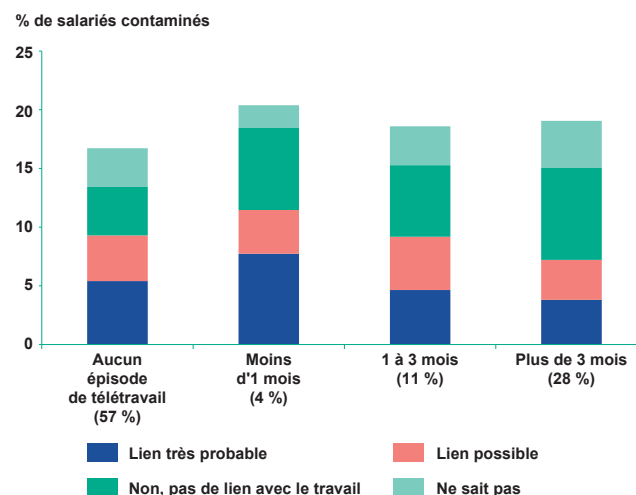
Les télétravailleurs signalent plus souvent une contamination qui n'est pas liée au travail : 8 % pour les salariés qui ont exercé à distance plus de 3 mois, contre 4 % pour les non-télétravailleurs (graphique 5).

Un temps de présence plus important à domicile, au contact de la famille ou des amis, peut favoriser une contamination dans le cadre personnel pour les télétravailleurs. La taille du ménage et celle du logement importent. Chez les télétravailleurs réguliers en janvier 2021, la contamination attribuée à la sphère non professionnelle apparaît d'autant plus fréquente que le nombre de cohabitants est élevé et le logement exigu⁴ (tableau 2, encadré 3 et tableau 4).

³ Les personnes indiquant télétravailler occasionnellement (« quelques jours par mois »), peu nombreuses (5 %), sont regroupées avec celles qui disent ne jamais télétravailler, du fait de leurs conditions de travail assez proches.

⁴ On considère ici qu'un logement est spacieux si le nombre de pièces est supérieur au nombre de membres du ménage et exigu dans le cas contraire.

GRAPHIQUE 5 | Contamination au Covid-19 selon la pratique du télétravail durant la crise sanitaire



Lecture : 5,4 % des salariés n'ayant pas pratiqué le télétravail (quelle que soit son intensité) depuis le début de la crise sanitaire signalent une contamination « très probablement » liée à leur travail. Au total ces salariés sont 17 % à signaler une contamination au Covid-19.

Champ : salariés en emploi en janvier 2021.

Source : Dares, Tracov.

TABLEAU 2 | Contamination non professionnelle au Covid-19 selon le recours au télétravail et le confort du logement

En %

Taille du ménage et confort du logement	Nombre de jours de télétravail par semaine			
	0	1 ou 2	3 ou 4	5
Moins de 4 personnes, spacieux	4	6	7	7
Moins de 4 personnes, exigu	5	8	12	14
4 personnes ou plus, spacieux	5	8	11	8
4 personnes ou plus, exigu	6	11	11	14
Ensemble	5	7	9	9

Lecture : parmi les salariés ne pratiquant pas régulièrement le télétravail en janvier 2021 et vivant dans un logement spacieux comportant moins de 4 personnes, 4 % signalent une contamination d'origine non professionnelle.

Champ : salariés en janvier 2021.

Source : Dares, enquête Tracov.

TABLEAU 3 | Contamination non professionnelle au Covid-19 selon le recours au télétravail, le diplôme et la densité résidentielle

En %

Diplôme et zone résidentielle	Nombre de jours de télétravail par semaine			
	0	1 ou 2	3 ou 4	5
< bac+2 et zone peu dense	4	6	7	6
< bac+2 et zone urbaine dense	5	6	6	7
> bac+2 et zone peu dense	5	7	9	7
> bac+2 et zone urbaine dense	5	8	10	11
Ensemble	5	7	9	9

Lecture : parmi les actifs ne pratiquant pas régulièrement le télétravail en janvier 2021, de diplôme inférieur à bac+2 et vivant en zone peu dense, 4 % signalent une contamination d'origine non professionnelle.

Champ : actifs en janvier 2021.

Source : Dares, enquête Tracov.

Une deuxième explication peut renvoyer aux comportements de sociabilité hors du cercle familial. L'enquête ne fournit pas d'informations directes à ce propos mais l'intensité des contacts amicaux en face-à-face est classiquement très corrélée au niveau de diplôme [1], sans que l'essor des réseaux sociaux numériques n'ait altéré ce lien [2]. Confrontés à une réduction de leur sociabilité sur le lieu de travail et bénéficiant d'un surcroît de temps disponible grâce à des durées de transport réduits, les télétravailleurs pourraient, davantage que les autres actifs, tendre à maintenir leurs rencontres avec des voisins ou des amis, et ce surtout dans les zones urbaines les plus denses, où la proximité rend cette sociabilité plus aisée et favorise la propagation du virus.

Cette hypothèse est en tout cas cohérente avec le constat selon lequel le risque de contamination non professionnelle est accru pour les actifs les plus diplômés, et d'autant plus qu'ils résident dans une zone urbaine dense (tableau 3).

Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et résidant dans une métropole sont 5 % à signaler une contamination extraprofessionnelle s'ils n'exercent pas à distance en janvier 2021, contre 10 % s'ils télétravaillent 5 jours par semaine.

Dans l'enquête, les salariés sont interrogés sur leur pratique du télétravail au cours de l'ensemble de la période, et plus précisément au cours du mois de janvier, mais on ne connaît pas leur situation quant au télétravail au moment de leur contamination. En outre, le fait que les télétravailleurs (en janvier 2021 ou sur l'ensemble de la période) n'aient pas été moins contaminés au niveau individuel ne signifie pas que le télétravail n'a pas permis de réduire les contaminations. Des études complémentaires à un niveau plus global sont nécessaires pour préciser sa contribution d'ensemble à la dynamique de l'épidémie.

Encadré 1 • L'enquête TraCov

Dans une situation potentiellement porteuse de risques psychosociaux importants, comme l'a souligné le Conseil scientifique Covid-19 dans son avis du 27 juillet 2020, l'enquête TraCov vise principalement à décrire les conséquences concrètes de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés. Elle s'attache à mesurer concrètement les évolutions des conditions de travail perçues par les travailleurs par rapport à la période précédant l'apparition de l'épidémie. Ces descriptions sont éclairées par les trajectoires professionnelles et les conditions d'emploi des individus enquêtés depuis le début de la crise. La collecte de l'enquête a été réalisée par IPSOS du 27 janvier au 7 mars 2021.

Le questionnaire porte sur la durée et les rythmes de travail, l'usage des outils numériques, le télétravail, l'(in)sécurité sanitaire et économique, les exigences émotionnelles, le soutien social au travail, les conflits éthiques, l'articulation vie privée/vie professionnelle, la prévention sur les lieux de travail, etc. Concernant la santé, le questionnaire recueille des éléments sur la santé perçue, les douleurs, les troubles du sommeil, le bien-être psychologique (score Who 5), ainsi que la contamination au Covid-19 et son éventuel lien avec le travail.

L'enquête couvre le champ de l'ensemble des personnes de 20 à 62 ans ayant travaillé au moins une semaine depuis le début de la crise sanitaire. Elle interroge donc en particulier les actifs en activité partielle (ou chômage partiel), ainsi que ceux ayant occupé un emploi au cours de l'année 2020 mais sans emploi au moment de la collecte, afin de décrire les raisons de leur sortie de l'emploi, leur situation actuelle notamment en matière de recherche d'emploi et leurs perspectives.

50 000 personnes ont été tirées au sort dans le fichier Fideli (taxe d'habitation). Afin de réduire le nombre de personnes hors champ, n'ont été retenues que celles ayant perçu un revenu d'activité ou une indemnité chômage en 2018. De ce fait, l'enquête ne couvre pas les nouveaux entrants sur le marché du travail. 24 244 personnes ont répondu (48 %), dont 92 % par internet ; 17 % sont hors champ (elles n'ont pas travaillé depuis le début de la crise sanitaire), 3 % ont un emploi mais sont en activité partielle (dans des secteurs en fermeture administrative comme la culture ou l'hôtellerie-restauration) et 7 % sont au chômage. Dans cette étude, l'analyse porte sur 17 216 personnes en emploi au premier trimestre 2021, et principalement sur les salariés (15 423 répondants). L'échantillon a fait l'objet d'un redressement de la non-réponse et d'un calage sur marges qui lui assure une structure similaire à celle des actifs occupés.

Encadré 2 • La mesure de la contamination au Covid-19

À la question « pensez-vous avoir été contaminé(e) par le Covid-19 ? », 18 % des actifs occupés répondent positivement dans l'enquête Tracov (menée de fin janvier à début mars 2021). Ce taux est très proche de celui (17 %) estimé par l'Institut Pasteur le 24 février 2021 [5], qui porte sur la population de plus de 20 ans, en emploi ou non.

Le taux de contamination évalué via l'enquête TraCov sur l'ensemble de la population active est plus élevé dans les 5 régions de l'Est de la France (20 %) que dans les 6 de l'Ouest, en Corse (14 %). Il est plus faible chez les jeunes de moins de 30 ans (25 %) relativement à ceux âgés de 50 ans ou plus (12 %). Les femmes signalent un peu plus souvent avoir été contaminées (18 %, contre 17 % des hommes), et le savent plus souvent par un test ou un diagnostic médical. Parmi les personnes qui disent avoir été contaminées, 38 % le savent par un test, 9 % par un diagnostic médical, 35 % en jugent d'après des symptômes et 18 % pour « d'autres raisons » (il s'agit principalement de personnes « cas contacts » estimant avoir été contaminées mais avec une forme asymptomatique de la maladie). Les travailleurs qui indiquent un lien « très probable » entre leur contamination et leur travail ont plus souvent connu un test ou un diagnostic médical. À l'inverse, ceux qui estiment le lien « possible » avec le travail signalent plutôt « d'autres raisons ».

Les ouvriers (13 %) et les travailleurs indépendants (14 %) se déclarent moins touchés que les professions intermédiaires et les cadres (19 %). À autres caractéristiques données (sexe, âge, etc.), le moindre risque de contamination ne reste vrai que pour les ouvriers (tableau 4).

L'enquête confirme ainsi des résultats déjà connus [6] [7] [8] : les habitants d'Île-de-France et des régions de l'est du pays, les jeunes, les diplômés du supérieur, les familles nombreuses, les habitants de logements exigus, les immigrés d'origine non-européenne et les travailleurs précaires ont un risque de contamination plus élevé (tableau 4).

¹ Cette variable 'statut précaire' est construite en utilisant l'information sur le statut d'emploi déclaré dans l'enquête (CDD ou intérim, soit 10 % de l'échantillon), complétée par celle sur la perception de minima sociaux ou d'allocations chômage en 2018 (issue de la base de sondage) ; elle concerne au total 31 % des répondants.

Encadré 3 • Estimation du lien perçu entre la contamination au travail et les caractéristiques personnelles et professionnelles

Les liens entre la déclaration des actifs sur leur contamination au Covid-19 et leurs caractéristiques personnelles et professionnelles ainsi que leurs conditions de travail peuvent être appréhendés par un modèle Logit multinomial (tableau 4).

La contamination, qui constitue la variable d'intérêt, prend les 5 modalités suivantes : 1. « très probablement » ou 2. « possiblement » dans le cadre du travail, 3. hors du cadre du travail, 4. d'origine inconnue, et 5. non-contamination qui est la situation de référence.

Les variables introduites pour expliquer la contamination sont la région, l'âge, le sexe, le diplôme, le statut et l'origine de migration, le niveau de revenu, la catégorie socio-professionnelle, le nombre de cohabitants dans le ménage, la taille du logement relativement à celle du ménage, la précarité de statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité, l'évolution de l'activité économique et la taille de l'établissement, les interactions avec d'autres personnes à l'occasion du travail, le mauvais respect des différents gestes barrières¹, le recours au télétravail.

Les variables liées au mode de vie (taille de la famille, confort du logement, niveau de revenu) ou à la sociabilité (niveau de diplôme) influencent le signalement d'une contamination hors travail : les actifs ayant un faible revenu, vivant dans un ménage d'au moins 4 personnes ou dans un logement exigü, signalent plus souvent une contamination, et l'attribuent davantage à la sphère extra-professionnelle qu'au travail. À l'inverse, les variables directement liées au statut professionnel ou aux conditions de travail majorent le risque de contamination en lien « très probable » avec le travail.

L'évaluation par les personnes de la part des contaminations liées au travail est cohérente avec une estimation économétrique [9] de la proportion des contaminations attribuable au travail (« fraction attribuable » dans le langage épidémiologique), qui s'élève à 29 % ([encadré 4, disponible en ligne](#)).

¹ Le « mauvais respect » correspond aux situations où le geste barrière est respecté « souvent », « parfois » ou « jamais » mais pas « toujours » (sauf pour l'hygiène des mains, où sont retenus « parfois » ou « jamais »).

Encadré 3 • Estimation du lien perçu entre la contamination au travail et les caractéristiques personnelles et professionnelles

TABLEAU 4 | Lien perçu entre contamination et travail, selon les caractéristiques du répondant, de son habitat et de son travail (modélisation multi-logit)

	Logit multinomial selon le lien entre contamination et travail					Logit simple
	Lien très probable	Lien possible	Pas de lien	Ne sait pas	Non contaminé	Contamination toutes causes
Régions						
Ile de France.....	2,02 ***	1,31 ***	1,16 *	1,55 ***	ref	1,51 ***
Régions Est.....	1,30 ***	ns	1,50 ***	1,68 ***	ref	1,35 ***
Régions Ouest.....	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Caractéristiques personnelles						
Femme.....	ns	0,82 **	ns	0,80 **	ref	0,91 **
Jeune (<=30).....	1,51 ***	1,31 **	1,57 ***	ns	ref	1,46 ***
Senior (>50).....	0,64 ***	0,66 ***	0,72 ***	ns	ref	0,73 ***
Bas revenu.....	0,80 **	ns	ns	ns	ref	ns
Diplôme < baccalauréat.....	ns	ns	0,78 *	0,80 *	ref	0,90 *
Baccalauréat.....	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Diplôme > baccalauréat.....	ns	ns	1,30 ***	ns	ref	1,14 **
Immigré d'Europe.....	ns	1,68 ***	1,46 ***	ns	ref	ns
Immigré non européen.....	1,50 ***	1,71 ***	ns	ns	ref	1,16 *
Non immigré.....	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Caractéristiques du ménage						
Taille ménage >=4.....	ns	ns	1,43 ***	ns	ref	1,11 ***
Logement exigu.....	ns	1,43 ***	1,20 **	ns	ref	1,20 ***
Caractéristiques professionnelles						
Statut précaire.....	ns	ns	1,22 ***	1,33 ***	ref	1,18 ***
Ouvrier.....	0,78 *	ns	ns	0,64 ***	ref	0,78 ***
Employé.....	ns	ns	ns	ns	ref	ns
Profession intermédiaire.....	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Cadre.....	ns	ns	1,20 *	ns	ref	ns
Indépendant.....	1,42 ***	ns	ns	ns	ref	ns
Établissement >500 salariés.....	1,29 ***	ns	ns	ns	ref	1,13 **
Activité en hausse.....	2,00 ***	ns	ns	ns	ref	1,41 ***
Santé.....	3,04 ***	1,87 ***	ns	0,47 ***	ref	1,52 ***
Médico-social.....	2,00 ***	1,65 ***	ns	ns	ref	1,35 ***
Enseignement.....	1,90 ***	1,96 ***	ns	0,71 **	ref	1,20 ***
Administration.....	1,82 ***	ns	ns	ns	ref	1,14 *
Autres secteurs.....	ref	ref	ref	ref	ref	ref
Conditions de travail						
Travaille seul.....	0,56 ***	0,68 ***	ns	ns	ref	0,78 ***
Contacts en face-à-face.....	2,6 3***	1,73 ***	ns	1,33 **	ref	1,14 **
Mauvais respect gestes barrières						
Distance physique.....	1,51 ***	1,44 ***	ns	ns	ref	1,20 ***
Lavage des mains.....	1,2 8***	1,35 ***	ns	ns	ref	1,16 ***
Masque.....	ns	1,43 ***	1,25 ***	1,19 *	ref	1,19 ***
Écran plexi.....	1,21 **	1,22 **	ns	ns	ref	1,09 *
Télétravail régulier.....	0,77 **	0,71 **	1,22 **	1,27 **	ref	ns

*** (resp. ** et *) indique un odds-ratio significativement différent de 1 au seuil de 1 % (resp. 5 % et 10 %).

Lecture : les jeunes ont une probabilité 1,51 fois plus élevée de signaler une contamination liée au travail relativement aux actifs d'âge intermédiaire (30-49 ans).

Champ : actifs travaillant au moins en partie en présentiel en janvier 2021 (y compris pour le modèle Logit simple « toutes causes »).

Source : Dares, enquête Tracov.

Pour en savoir plus

- [1] Coutrot T. (2019), « [Les salariés utilisent-ils les outils de prévention des risques professionnels ?](#) », *Dares Analyses* n° 28, juin.
- [2] Kopechek J.A. (2020), "[Increased ambient noise and elevated vocal effort contribute to airborne transmission of COVID-19](#)", *The Journal of the Acoustical Society of America* 148, 3255.
- [3] Héran F. (1988), « [La sociabilité, une pratique culturelle](#) », *Économie et Statistique*, n° 216.
- [4] Dang Nguyen G., Lethiais V. (2016), « [Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook](#) », *Réseaux*, n° 195.
- [5] « [Proportion de la population ayant été infectée par Sars-Cov2](#) », Institut Pasteur, 24/02/2021.
- [6] [Étude des facteurs sociodémographiques, comportements et pratiques associés à l'infection par le SARS-CoV-2](#) (ComCor).
- [7] Papon S., Robert-Bobée I. (2021), « [Décès en 2020 : hausse plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France, surtout en mars-avril](#) », *Insee focus* n° 231, avril.
- [8] Warszawski J.(Inserm), Bajos N., Meyer L., de Lamballerie X. , Seng R., Beaumont A.L., Slama R., Hisbergues M., Rahib D., Lydié N., Legendre B., Barlet M., Rey S., Raynaud P., Leduc A., Costemalle V., Beck F., Legleye S., Castell L., Givord P., Favre-Martinoz C., Paliot N., Silhol J., Sillard P. (2020), « [En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2. Premiers résultats de l'enquête nationale EpiCov](#) », *Drees, Études et Résultats*, n° 1167, octobre.
- [9] Ruckinger S., Von Kries R., Toxchke A.M. (2009), "[An illustration of and programs estimating attributable fractions in large scale surveys considering multiple risk factors](#)", *BMC Medical Research Methodology*, volume 9

Thomas Coutrot, Mikael Beatriz, Marilyn Beque, Marion Duval, Louis Erb, Ceren Inan, Amélie Mauroux, Elodie Rosankis, (Dares).

Directrice de la publication

Selma Mahfouz

Directrice de la rédaction

Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction

Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes

Guy Barbut, Bruno Pezzali

Mise en page et impression

Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Dépôt légal

à parution

Numéro de commission paritaire

3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande

dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse

Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

